

L'industrie est notre avenir

Jean-Louis LEVET

Pour dynamiser son économie et lutter contre le chômage, la France doit d'abord s'appuyer sur son industrie. Prématurément enterrée depuis la fin des années 80, l'industrie, qui, dans sa conception moderne, recouvre l'ensemble des activités du système productif, reste le levier essentiel de notre prospérité. Dans une économie mondiale taraudée par une lutte sans merci entre capitalisme financier et capitalisme du savoir, de nombreux pays montrent qu'il est possible d'agir. La France et l'Europe doivent travailler à la réalisation d'un véritable projet de développement par l'industrie.

L'industrie est notre avenir. Cette affirmation peut paraître déplacée, tant l'idée contraire semble aller de soi depuis la fin des années 80. Nous serions rentrés dans une société « post-industrielle », dans laquelle les services auraient remplacé l'industrie, doublée d'une « nouvelle économie », celle de l'*Internet* et de la finance. Avec l'entrée de l'Inde et de la Chine dans l'économie mondiale, la société de l'immatériel aurait vocation à être à l'Ouest, l'industrie au Sud et en Asie. Avec la nécessité d'un développement durable, l'industrie serait à proscrire : polluante, elle serait une menace pour les personnes et pour le devenir de la planète. Devant de tels arguments, notre ambition peut paraître déraisonnable.

Et pourtant... Depuis de nombreuses années, nous subissons un monde en panne de régulation, une Europe en panne de projet, une France en mal de stratégie économique. Les réponses à apporter à cette situation se partagent, dans le débat actuel en Europe et en France, autour de deux orientations. Pour les uns, le salut est dans la généralisation de la flexibilité tous azimuts et la baisse continue du coût du travail. Or, nous savons que cette solution nous conduit tout droit à exposer encore davantage l'économie à la concurrence des grands pays émergents. Pour les autres, il est dans la course technologique incessante, qui exclura inévitablement un grand nombre de travailleurs et réduira notre base industrielle.

Le rôle du Politique est justement d'ouvrir des perspectives et de faire des choix, non de véhiculer un discours de l'adaptation sous contraintes, de la résignation et du repli défensif. L'objectif et notre suggestion dans cette contribution sont de nous mobiliser autour d'un projet de développement par l'industrie ; par la création d'activités et d'emplois, par leur localisation et leur maîtrise.

Pour cela, il nous faut d'abord comprendre pourquoi l'industrie constitue un levier essentiel de notre prospérité actuelle et future. Puis identifier les difficultés qu'elle a à affronter, en particulier la financiarisation de l'économie. Après avoir tiré les enseignements des politiques conduites dans d'autres pays, nous serons en mesure de proposer les grandes orientations d'un projet de développement par l'industrie.

UNE NOUVELLE VISION DE L'INDUSTRIE

En France, nous assimilons industrie à secteur manufacturier. Nous considérons ainsi, *via* notre appareil statistique, que l'industrie ne représente que 20 % de la valeur ajoutée nationale et 15 % de la population active, données que l'on trouve dans tous les rapports récents concernant l'industrie. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que nous puissions collectivement considérer que l'industrie soit devenue une composante mineure de notre économie et qu'elle a donc vocation à voir son rôle s'atténuer, au fur et à mesure que les services se développent. La réalité est tout autre.

L'industrie est au contraire au cœur de la création de richesses réelles. Comme nous l'enseigne l'économie industrielle en tant que discipline ⁽¹⁾, elle regroupe l'ensemble des activités productives matérielles et immatérielles. Elle comprend ainsi les activités relatives à l'agroalimentaire, l'industrie secondaire (manufacturière), l'énergie, le bâtiment et les travaux publics (la construction du viaduc de Millau, c'est bien sûr de l'industrie), les industries culturelles, les services aux entreprises, sans oublier les activités liées aux technologies de l'information et des communications. Son poids dans la valeur ajoutée nationale est en réalité de l'ordre de 40 %, et dans la population active de 30 %.

(1) Voir Jean-Louis Levet : *L'économie industrielle en évolution. Les faits face aux théories*, Economica, 2005 ; Frederic M. Scherer : *Industrial Market Structure and Economic performance*, Rand-McNally, Chicago, 1970.

Importance à laquelle il convient de rajouter ses puissants effets induits sur l'ensemble de l'économie et de la société, par les gains de productivité source de croissance qu'elle génère, la diffusion des innovations technologiques (l'industrie réalise plus de 80 % de la recherche-développement dans les pays développés), etc. Les bases sociales de l'industrie sont ainsi bien plus importantes que la représentation dominante ne les véhicule.

La séparation traditionnelle entre industrie et services ne tient plus. Globalement, le fonctionnement de l'industrie au sens strict (manufacturier) nécessite de plus en plus de services en amont (conception, recherche, *engineering*, financement) et en aval (logistique, transport, distribution, publicité, *marketing*). La production est une combinaison de biens et de services dans laquelle la part du savoir-faire immatériel s'accroît au rythme des innovations. Elle exerce de ce fait de puissants effets d'entraînement sur les activités dites « tertiaires ». Pour 1 € de production, l'industrie consomme près de 0,70 € de produits intermédiaires, contre seulement 0,40 € pour les services. L'industrie représente ainsi plus de 50 % des commandes passées à l'ensemble de l'économie nationale. Réciproquement, la plupart des services font appel à une production industrielle.

À nouvelle croissance durable, nouvelle industrie. Cette dernière constitue l'élément essentiel qui permettra d'exploiter la nouvelle économie de la connaissance. L'industrie demeure le creuset des innovations et des révolutions technologiques, tout en jouant un rôle stratégique en termes de souveraineté, avec par exemple, les activités spatiales, celles de l'armement, et les technologies de l'information.

Il reste que les activités industrielles ont à affronter au sein de la mondialisation, une contradiction puissante : d'un côté un capitalisme financier influent, de l'autre, un capitalisme du savoir.

CAPITALISME DU SAVOIR CONTRE CAPITALISME DE LA FINANCE

Nous sommes passés au cours de la dernière décennie, d'un capitalisme d'entreprise à un capitalisme financier fondé sur la liquidité, avec la négociabilité des titres. Désormais, l'économie réelle est sous l'influence de la finance. De nouveaux et puissants acteurs de la mondialisation, depuis le début des années 90, s'affirment : les fonds

institutionnels (fonds de pension, compagnies d'assurances et organismes de placement collectif). Ils gèrent un volume d'actifs financiers, dont l'importance est aujourd'hui supérieure au PIB des principaux pays développés. Ils imposent, du moins un certain nombre d'entre eux, une conception de l'économie et de l'entreprise, fondée sur la recherche de création de valeur maximale pour l'actionnaire.

Le capital a toujours eu cette réalité duale : la rentabilité économique pour l'entrepreneur et la rentabilité financière pour l'investisseur financier. Le fait nouveau c'est que, désormais, le second est maître du jeu.

La révolution numérique a changé en profondeur l'évaluation et la gestion des risques, en permettant de les décomposer en facteurs élémentaires, de les codifier dans les produits financiers facilement échangeables sur des marchés et de les transférer sur l'ensemble des institutions financières. Les effets en cascade sur les économies se traduisent depuis le début des années 2000, par deux crises majeures : l'éclatement de la bulle *Internet*, fondée en grande partie sur une spéculation effrénée sur les titres et un mimétisme généralisé, avec pour conséquence les scandales à répétition qui se multiplient (Enron, Worldcom, Parmalat...) ; la nouvelle crise des marchés boursiers de l'été 2007, résultant de l'immobilier américain et des ménages fragiles et trop endettés, révélatrice d'une finance devenue folle, avec des financiers apprentis sorciers ne maîtrisant plus la complexité des produits qu'ils créent. C'est le procès d'une désintermédiation financière excessive, où les banques se délestent de leurs crédits sur des fonds d'investissement spéculatifs.

Or, dans le même temps, se manifeste une tendance lourde de développement et de la diffusion du progrès technique. Celle-ci s'amplifie avec l'avènement des technologies de l'information (TIC). De tout temps, le savoir a certes, été au cœur de la croissance ⁽²⁾ ; mais depuis le début des années 90, le capital immatériel est désormais plus important que le capital matériel ⁽³⁾ et l'innovation sous toutes ses formes, le principal facteur de la croissance et d'un bon positionnement concurrentiel pour les entreprises.

(2) W.-A. Lewis : *La théorie de la croissance économique* ; Payot, 1971.

(3) D. Archibugi et B. Lundvall : *The globalizing learning economy* ; Oxford University Press, 2001.

La contradiction est de taille. Comment concilier le temps du savoir et celui de la finance, les caractéristiques de l'investissement dans la créativité et l'éducation, avec les exigences de la rentabilité financière à tout prix ; l'impératif de la compétitivité à terme avec celui de la création de valeur immédiate pour l'actionnaire ; l'avenir de la planète et des moyens du temps court ? Les tensions entre ces deux grandes mutations s'exacerbent, d'autant plus que l'économie mondiale s'élargit désormais à de nouveaux pays-continentes (Brésil, Inde, Chine), dont l'action démultiplie l'intensité de la concurrence.

Aussi, est-il de bon ton de considérer que les États n'ont plus de liberté d'action. Pourtant, la compréhension de notre monde est source d'espoir. Des pays, grands ou petits par leur population, développés ou en voie de développement, montrent que mondialisation ne rime pas avec uniformisation ⁽⁴⁾, ni adhésion à un même modèle de développement qui serait optimal.

POLITIQUES DE CROISSANCE ET STRATÉGIES DE PUISSANCE

Aucun État moderne ne s'inspire de la conception ultralibérale qui voudrait que le marché agisse seul, sans aucune sorte de contrainte. La réalité est plus complexe et nuancée : globalement, deux conceptions principales coexistent dans la littérature économique, renvoyant à diverses pratiques publiques. L'une, néoclassique, considère que l'intervention de l'État ne se justifie qu'en cas de « défaillances du marché ». L'autre, légitime des actions publiques ayant pour objectifs d'agir sur la création, le développement et l'orientation de la production, et de générer, à long terme, des avantages construits dans le cadre des mécanismes de marché ⁽⁵⁾.

L'observation montre que la plupart des stratégies nationales de développement technologiques et industrielles, qu'elles soient de rattrapage ou de recherche de *leadership*, reposent sur des démarches intégrant sous des formes variables l'intervention publique. C'est ce que révèle, à titre d'illustration, la situation dans quelques grands pays, tels que les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, ainsi que depuis

(4) Bruno Amable : *Les cinq capitalismes* ; Seuil, 2005.

(5) Pour une présentation synthétique, voir Jean-Louis Levet, 2006, *op. cit.*

une période récente, la Chine, l'Inde, le Brésil, et des pays de taille plus modeste, comme, le Canada, la Finlande, l'Irlande, Israël, la Corée ou encore la France dans le passé ⁽⁶⁾.

Les enseignements que nous pouvons tirer de ces nombreux cas, avec leurs réussites, leurs difficultés et leurs limites, peuvent être regroupés autour de trois axes principaux. Tout d'abord, tous ont fait des choix, définissant des priorités et considèrent donc que le marché n'est pas le régulateur unique ni le pilote de leur présent et de leur avenir. Ensuite, les États développent une capacité, non seulement d'accompagnement (environnement favorable aux entreprises), mais aussi d'anticipation, en exerçant une fonction de prospective, d'orientation stratégique, puis de mobilisation. Enfin, ils développent des politiques technologiques et industrielles, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des spécialisations nationales, de participer à l'accroissement des gains de productivité, de l'emploi qualifié et donc des revenus distribués. Les modes d'intervention évoluent, l'ensemble des acteurs sont concernés. Ces politiques combinent mesures horizontales et mesures sectorielles, destinées à encourager la croissance de certaines activités d'avenir. Les interfaces sont de plus en plus fortes entre politique de la recherche en amont, politique industrielle et politique commerciale en aval. Les cas américain et allemand en constituent de bonnes illustrations, ancrées dans la durée, ou encore la Chine plus récemment.

La dimension territoriale est constitutive de ces politiques structurelles ; la politique industrielle et la politique de la concurrence peuvent être complémentaires. Là aussi, l'Union européenne fait exception, lorsqu'elle considère que la politique de la concurrence prime sur toutes les autres. À ne se considérer que comme un vaste marché intérieur, elle en vient à oublier le poids des stratégies des autres pays et à désespérer les citoyens. Or, la concurrence, nécessaire, est un moyen, non une fin en soi. Elle œuvre à faciliter les logiques de marché, indispensables à l'innovation. La politique industrielle cherche à infléchir les logiques de marché par la spécialisation industrielle. Les relations entre ces deux politiques sont donc dynamiques, elles évoluent dans le temps.

(6) Jean-Louis Levet : « Les politiques industrielles nationales dans le monde : illustrations, enseignements et perspectives », *Désindustrialisation, délocalisations*, Lionel Fontagné, Jean-Hervé Lorenzi, rapport du CAE, La Documentation française, 2005.

Le défi auquel nous avons à répondre est considérable : c'est le risque de dilution dans la mondialisation. L'intégration européenne est quasiment derrière nous. La concurrence se déplace de l'intérieur de l'Europe vers l'extérieur. Or, comme de nombreuses études le montrent, l'offre européenne, dans sa globalité, ne suit pas assez l'évolution de la demande mondiale ⁽⁷⁾ et dans le cas français, la compétitivité faiblit depuis le début des années 2000 ⁽⁸⁾.

Si ces tendances se poursuivent, l'Europe prend le risque de se retrouver coincée entre deux pôles de concurrence : l'un de haute technologie (États-Unis, Japon), l'autre combinant bas coût du travail et montée en gamme rapide (Chine, Inde, Brésil).

LA RÉPONSE : LE DÉVELOPPEMENT PAR L'INDUSTRIE

Aujourd'hui, il est impossible de faire reculer le chômage de masse, de lutter contre la précarité, de résorber nos déficits publics et notre endettement, d'orienter notre économie vers le développement durable tout en accroissant notre compétitivité globale, avec le seul impact mécanique d'une reprise conjoncturelle toujours aléatoire. Il convient à la fois de stimuler la demande et d'augmenter puissamment l'investissement productif et l'innovation. Une croissance annuelle de 3 % avec une productivité du travail qui augmente de 2 % par an, permet de créer 250 000 emplois chaque année. En cinq ans, le chômage pourrait être ainsi réduit de moitié.

Pour réaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement par l'industrie, il nous faut une méthode, une perspective, des orientations et une juste identification des niveaux d'intervention. La méthode consiste à reconnaître la négociation collective, comme mode de définition et de mise en œuvre des actions en faveur de l'industrie. La perspective, c'est celle d'une Europe à l'économie prospère, du progrès social et du développement durable. Les orientations structurantes doivent avoir plusieurs piliers : une politique de développement territorial par la création d'activités et leur pérennisation ; une politique de régulation de l'industrie financière, afin de

(7) Rapport du CEPII : *L'insertion de l'industrie européenne dans la division internationale du travail : situation et perspectives*, à l'intention de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, juillet 2004.

(8) Voir Ph. Aghion et É. Cohen : « Atouts et défis de la France dans la mondialisation », *Mondialisation : les atouts de la France*, rapport du CAE, La Documentation française, 2007.

mettre la finance au service de la production et de promotion d'une nouvelle gouvernance d'entreprise responsable ; enfin, une politique industrielle globale. Quant aux niveaux d'intervention, ce sont les territoires. Aucune politique nationale et européenne ne peut être efficace sans territoires actifs. Les entreprises sont évidemment au cœur du processus de richesses. Celles-ci doivent évoluer dans un environnement favorable ; encore faut-il qu'elles se reconnaissent en retour des responsabilités à l'égard de la société. Et l'État ? C'est à lui à exercer, aux niveaux européen et national, des fonctions d'anticipation, de régulation et de développement.

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE GLOBALE : UN ÉTAT DÉVELOPPEUR

Délocalisations, dynamisme technologique insuffisant, croissance en berne, une Asie en plein *boom* : la politique industrielle revient en force dans le débat national et européen depuis 2003-2004, alors même qu'elle était tombée en désuétude depuis le milieu des années 80. De même au sein de la Commission européenne, l'expression était devenue taboue et la pratique quasi clandestine.

La « Stratégie de Lisbonne » définie par les États membres en 2000, pour faire rentrer l'Europe dans l'économie de connaissance, reste lettre morte et, à sa place, la concurrence fiscale et sociale s'amplifie. En France, depuis 2004, il a été créé de nombreux instruments, mais sans qu'aucune stratégie industrielle ne soit préalablement définie. Pire : alors que le rapport Beffa ⁽⁹⁾ prônait le lancement de grands programmes scientifiques impulsés par l'État, et qu'à l'inverse les rapports successifs de la Datar et de Christian Blanc ⁽¹⁰⁾ incitaient à l'adoption du modèle américain de « *cluster* », et à la création de pôles de compétitivité territorialisés, les deux démarches ont été mises en œuvre et indépendamment l'une de l'autre. Comme l'écrit l'économiste Élie Cohen, « faire de tout un peu, ne mécontenter aucun élu, refuser de choisir, répartir la pénurie, privilégier le

(9) J.-L. Beffa : *Pour une nouvelle politique industrielle* ; La Documentation française, 2005.

(10) Étude de la Datar : *Pour une politique industrielle des territoires*, La Documentation française, 2004 ; rapport de C. Blanc au Premier ministre : *Pour un écosystème de croissance*, 2004 (www.ecosysteme-croissance.com/rapport).

cadre national tout en se prétendant européen, les difficultés de la politique inaugurée depuis 2004, sont patentes » ⁽¹¹⁾.

Alors que faire ? Un travail énorme nous attend. Nos analyses précédentes nous conduisent d'abord à proposer que l'État, pour regagner en légitimité et en efficacité, se dote, en amont, de valeurs fortes : réhabilitation du long terme (ce qui a été parfois le cas dans le passé avec les programmes technologiques), mais aussi choix démocratiques, évaluations systématiques, prise en compte de la dimension humaine et environnementale.

Ensuite, être attentif aux nouvelles réalités microéconomiques : c'est la pérennité des entreprises qui constitue le facteur décisif de l'innovation, et non les entreprises nouvellement créées (ce qui ne signifie pas bien entendu qu'il ne faille pas en créer) ; c'est la qualité des relations entre grands groupes et PME qui compte, et pas seulement l'existence, aux deux extrémités du système productif, de petites entreprises et de groupes géants. C'est l'augmentation de la rentabilité du capital qui favorise l'investissement, et non le renforcement des fonds propres des entreprises ⁽¹²⁾.

Fort de valeurs de référence, de systèmes d'information branchés sur les réalités des entreprises et des marchés, doté d'une fonction d'animation de la stratégie industrielle, l'État est en mesure d'agir : en associant partenaires sociaux et collectivités territoriales ; et en travaillant à remettre l'industrie dans la société. Un travail de longue haleine : réinvestir la recherche ; réorienter la formation professionnelle vers ceux qui en ont besoin ; anticiper les métiers de demain et le vieillissement de la population active ; ouvrir davantage le monde industriel à ceux qui en bénéficient le moins, les jeunes issus de l'immigration et les femmes. De ne pas continuer à en exclure ceux que l'on qualifie de « seniors », et ne pas laisser tomber les personnes les moins qualifiées.

Dans le même temps, il s'agit d'œuvrer à une stratégie industrielle structurée autour des trois principaux enjeux de notre développement actuel et futur.

(11) Élie Cohen, 2007, *op. cit.*

(12) Olivier Passet et Renaud Du Tertre : *Promouvoir un environnement financier favorable au développement de l'entreprise*, Commissariat général du Plan, 2005.

Être présent dans les principaux domaines européens de souveraineté (espace, armement, énergie, par exemple) et de répondre aux grands besoins du futur (culture, santé, transport, notamment) : certes, la volonté pour les États membres de mettre en commun une part significative de leurs investissements de recherche ne se décrète pas. Désormais, les choix faits par la plupart des États-membres d'allouer des ressources dans les activités à forte valeur ajoutée, des contraintes communes (énergie, sécurité...), constituent de puissants facteurs à la définition de grands programmes de coopération technologique et industrielle. Les réalisations dans l'aéronautique (EADS) et dans l'espace (*Ariane*), les difficultés à mettre en œuvre le programme *Galiléo*, sont aussi source d'enseignements pour l'action. La nationalité de l'entreprise, dans la mondialisation, demeure une réalité : c'est celle du modèle social que nous entendons préserver et enrichir. Aussi, un nouveau droit européen des OPA adapté aux nouvelles réalités, est une nécessité.

Soutenir dans la durée le tissu de PME performantes : commandes publiques, réorientation massive des aides vers les PMI, environnement financier, réglementaire et fiscal, plus favorable, relations de sous-traitance assainie, réduction des délais de paiement.

Maîtriser les mutations industrielles incessantes : tous les jours, salariés et territoires, subissent les dégâts de restructurations mal préparées. Il nous faut construire une nouvelle voie de régulation originale des restructurations, fondée sur le triptyque anticipation-territoire-négociation, au lieu du traditionnel réparation-entreprise-consultation. L'expérience montre qu'il est possible de renouveler l'approche des restructurations dans lesquelles l'action publique, aux différents niveaux national, européen et territorial, a largement sa place.

Solidarité avec le présent — lutte contre le chômage et les inégalités, travail de qualité, réponse aux véritables besoins — et solidarité avec le futur, le combat pour une planète vivable : dans les deux cas, l'industrie constitue un outil indispensable.

Jean-Louis LEVET

Économiste, Jean-Louis Levet est directeur général de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), ancien auditeur de l'IHEDN ; dernier ouvrage paru : *Pas d'avenir sans industrie*, Economica, octobre 2006.